

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, jeudi 20 novembre 2021, *Monaco Hebdo* présente les actions menées par la Croix-Rouge monégasque sur le continent africain, où elle œuvre depuis dix ans pour la protection et l'éducation de jeunes filles. Cette association livre publiquement des témoignages recueillis sur le terrain par le photographe Nick Danziger, lauréat du World Press Award.

PAR CLÉMENT MARTINET

# CROIX-ROUGE MONÉGASQUE : DIX ANS D'ACTION POUR LA JEUNESSE EN AFRIQUE

**S**'il existe bien, dans le calendrier, une journée mondiale qui a du sens, c'est celle du 20 novembre, consacrée à la protection des droits de l'enfant. Depuis 1954, cette journée permet de mettre en avant des actions et des initiatives menées par des acteurs privés et des organisations internationales en faveur des enfants, partout dans le monde. Dans cette optique, elle permet de mettre en lumière le travail de la Croix-Rouge monégasque, mené sur le continent africain. Depuis 2011, en effet, l'association rouge et blanche, en collaboration avec la Croix-Rouge du Burkina Faso, mène un projet de « protection et d'éducation » des jeunes filles aides domestiques, ou à risque de migration précoce. Plus de 2519 jeunes filles en ont ainsi bénéficié depuis. Concrètement, en zone rurale, cette association sensibilise ainsi les communautés aux dangers de la migration des enfants, et encourage l'accès à l'éducation et à la formation des jeunes filles [à ce sujet, lire les témoignages publiés par ailleurs — NDLR].

## FORMATIONS ET COURS DU SOIR

La Croix-Rouge monégasque soutient également des activités génératrices de revenus auprès des mères de ces jeunes filles, des initiatives qui permettent d'augmenter leurs moyens de subsistance, d'améliorer les conditions de vie (les repas, les frais scolaires et médicaux, etc.), pour ainsi réduire les risques d'une migration qui pourrait s'avérer dangereuse.

Dans les grands centres urbains, les membres de la

Croix-Rouge monégasque incitent également les jeunes filles à entreprendre une formation professionnelle, ou à rejoindre l'école du soir, avec un programme d'alphabétisation. Ils leur offrent aussi des espaces de détente et d'écoute, pour renforcer « leurs capacités de réflexion, d'expression et de prise de décisions. » En parallèle de ces activités, ils tentent également de renforcer les « mécanismes communautaires de protection », en formant les personnes-ressources des villages, ou des quartiers urbains, tels que les leaders communautaires, les enseignants et les logeuses, afin qu'elles soient à même d'assurer la protection des enfants et des jeunes filles, et de leur fournir une assistance, en cas de besoin.

## AU BURKINA FASO ET EN CÔTE D'IVOIRE

Au regard des résultats atteints, de l'expérience acquise et de l'expertise construite sur la problématique du travail des enfants, notamment des jeunes filles, et des partenariats établis avec les acteurs de la protection de l'enfance, la Croix-Rouge a souhaité poursuivre son intervention dans ce domaine par la mise en place de deux nouveaux projets de protection des enfants. Le premier au Burkina Faso, dans les communes des Bouroum-Bouroum, et de dixième arrondissement de la ville de Ouagadougou. Le second, en Côte d'Ivoire, dans la région du Centre-Sud, et plus particulièrement dans la ville de Daloa et de la sous-préfecture de Gonate, qui regroupe six villages. L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enfants en situation de vulnérabilité, à risque de mobilité précoce, ou affectés par l'exploitation par le travail et de la traite.



© Photo Nick Danziger for the Monaco Red Cross

Samiratou, Côte d'Ivoire

## **CE PROJET VISE À RENFORCER LE SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANT AU NIVEAU LOCAL, ET À RENFORCER LES CAPACITÉS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE 500 ENFANTS À RISQUE, OU EN SITUATION DE TRAVAIL, DE TRAITE ET D'EXPLOITATION**

De façon plus spécifique, et dans chacun des deux pays, ce projet vise à renforcer le système de protection de l'enfant au niveau local, et à renforcer les capacités individuelles et collectives de 500 enfants à risque, ou en situation de travail, de traite et d'exploitation. « Pour y parvenir, des actions de sensibilisation auprès des communautés, de mobilisation et de structuration de « réseaux » communautaires de protection de l'enfant sont soutenues », rappelle la Croix-Rouge monégasque. Dans le même temps, des actions plus directes d'accompagnement social de proximité auprès des enfants victimes sont déployées, notamment

du soutien à la formation et l'éducation des enfants et l'appui à leur insertion socioéconomique. Les bénéficiaires directs de l'action représentent, dans chaque pays, 500 jeunes filles de moins de 18 ans, à risque ou en situation de travail. Les bénéficiaires indirects sont les enfants de la zone, garçons et filles, les communautés, les parents, tuteurs et employeurs. Ainsi, en Côte d'Ivoire, un an après le début du projet en 2020, 136 enfants issus de familles vulnérables ont pu bénéficier d'un soutien à la scolarité.

[martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc](mailto:martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc)

[@MartinetClem](https://twitter.com/MartinetClem)

Le photographe et réalisateur Nick Danziger, lauréat du World Press Award en 2004, a suivi les équipes de la Croix-Rouge de Monaco en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Sur le terrain, ce Britannique, également résident monégasque, a immortalisé ces tranches de vie qui témoignent des différences de destins entre les jeunes femmes africaines et européennes. **PAR CLÉMENT MARTINET**

# PORTRAITS D'UNE JEUNESSE SINGULIÈRE



© Photo Nick Danziger for the Monaco Red Cross

## MARINA, CÔTE D'IVOIRE

Marina a 15 ans et vit dans la petite ville de Gonate au centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Elle travaille depuis qu'elle est toute petite et vend des oranges. *« Je les vends à 25 FCFA (0,04 centime) pièce. Parfois, je fais 1 500 FCFA (2,30 euros) par jour, mais je n'ai jamais reçu d'argent de ma tante, car elle dit que l'argent sert à acheter mes vêtements. Je n'ai jamais été à l'école jusqu'il y a quelques mois. J'étais terrifiée, j'avais très*

*peur d'être battue ».* Marina a découvert qu'elle aime beaucoup l'école. Elle s'y rend deux heures les mercredis et deux heures les samedis. *« Je voudrais apprendre la couture, parce que je voudrais faire la haute couture ».* La Croix-Rouge améliore les conditions de vie des jeunes filles en situation de travail, en les incitant à rejoindre l'école du soir, à entreprendre une formation professionnelle, ou en leur offrant des espaces de détente et d'écoute, et en renforçant leurs capacités de réflexion, d'expression et de prise de décisions.





© Photo Nick Danziger for the Monaco Red Cross

## PASCALINE, BURKINA FASO

Pascaline a 13 ans, et elle est en classe de CM2. Elle vit dans l'arrondissement 10, situé en zone périurbaine de la capitale du Burkina Faso, Ouagadougou. Bien qu'en dernière année du cycle primaire, Pascaline ne peut pas passer l'examen pour l'obtention du certificat d'études primaires, car elle n'a pas d'acte de naissance. Et sans acte de naissance, il est impossible de l'inscrire à l'examen qui permet de poursuivre ses études au collège. Comme Pascaline, 16 autres élèves de sa classe n'ont pas ce précieux document. Cette situation peut s'expliquer par l'éloignement des centres d'état civil des populations, la méconnaissance des procédures et de l'importance de cet acte, d'enfants que l'on veut cacher, car issus de viols ou handicapés, d'enfants orphelins dont la paternité n'est pas reconnue, ou encore, faute d'argent pour payer les timbres d'enregistrement (1300 FCFA, soit 2 euros)... Si l'enregistrement de l'enfant n'a pas été réalisé dans le délai légal des deux mois qui suit la naissance, l'obtention de l'acte se complique :

deux personnes doivent alors se porter témoins, sachant que parfois la date exacte de la naissance est méconnue. Le président du tribunal administratif [notre photo — NDLR] explique « à la campagne, beaucoup de parents n'ont pas été à l'école et ne connaissent même pas les jours de la semaine. J'ai tellement de cas en attente. Comme vous le voyez, j'ai des piles de cas sur mon bureau. » Ne pas avoir d'acte de naissance, cela équivaut à ne pas avoir accès aux droits fondamentaux, à l'éducation, à un héritage, ou à la possibilité de voyager. La Croix-Rouge renforce ainsi les mécanismes communautaires de protection en formant les personnes-ressources des villages ou des quartiers urbains, afin qu'elles soient à même d'assurer la protection des enfants et des jeunes filles et de leur fournir une assistance en cas de besoin. Ces personnes-ressources s'assemblent pour former des Cellules communautaires de protection de l'enfance (CCPE), qui contribuent, entre autres, à encourager et à aider les familles à entreprendre les démarches d'enregistrement de leurs enfants pour obtenir l'acte de naissance.



© Photo Nick Danziger for the Monaco Red Cross

Naonou, Côte d'Ivoire

## NAONOU, CÔTE D'IVOIRE

Naonou a 56 ans et vit en zone rurale près de Gonate (Daloa, Côte d'Ivoire) avec ses 6 petits-enfants. Elle en a la charge, depuis qu'un de ses fils est décédé, et que ses autres enfants ont quitté le village pour trouver du travail en ville ou à l'étranger. Ils n'ont jamais donné de nouvelles. Naonou ne sait pas où ils sont, ni ce qu'ils sont devenus. Cette grand-mère n'a pas les moyens d'acheter les uniformes et les fournitures scolaires pour la rentrée de ses petits-enfants. Elle a aussi des difficultés pour acheter à manger. *« Je suis seule, je n'ai personne pour m'aider. Mon papa m'a aidée, mais il est maintenant décédé. Mon mari ce n'est pas quelqu'un de bien »*. Dans cette optique, la Croix-Rouge soutient des activités génératrices de revenus auprès des grands-mères comme Naonou. Des initiatives qui permettent

d'augmenter les moyens de subsistance, d'améliorer les conditions de vie, et ainsi, de réduire les risques de déscolarisation et d'une migration précoce et dangereuse des enfants.

## ASSETA, BURKINA FASO

À Ouagadougou, Asseta ne connaît pas son âge exact, mais elle pense avoir environ 15 ans. Chaque matin, elle part chercher de l'eau avec une charrette tirée par un âne. Sa tante lui remet de l'argent pour qu'elle puisse remplir deux bidons de 200 litres d'eau, qu'elle revend ensuite. Le bénéfice est de 750 FCFA (1,15 euro) à 850 FCFA (1,30 euro) pour 400 litres d'eau. Cet argent sert à couvrir les besoins de la fa-





© Photo Nick Danziger for the Monaco Red Cross

Asseta, Côte d'Ivoire

mille qui l'accueille. La Croix-Rouge accompagne et soutient les enfants vulnérables en renforçant leurs compétences de vie courante, et en leur permettant de poursuivre un cursus scolaire, d'apprendre un métier. Et ainsi d'envisager de nouvelles perspectives d'avenir.

## **SAMIRATOU, BURKINA FASO**

Samiratou a 13 ans. Elle vit à la périphérie de Ouagadougou, au Burkina Faso. Sa « tante » l'a prise avec son frère quand elle était petite, lorsque sa mère les a abandonnés. Comme la tante n'avait pas les moyens de s'occuper des deux enfants, elle a « donné » le petit à son frère. Samira n'a jamais été à l'école, par manque de moyens. Les deux enfants de sa tante ont

été déscolarisés « *parce que nous avons besoin qu'ils travaillent pour gagner de l'argent, mais maintenant ils font l'école du soir* ». Samira commence sa journée à 6 heures tous les jours de la semaine, toute l'année : elle lave les enfants de la maison, balaie la cour, fait la lessive, part acheter la bouillie pour le petit-déjeuner des enfants de Zeinabo, sa tante, puis elle va puiser l'eau pour remplir trois ou quatre bidons de 25 litres qu'elle ramène sur un vélo plusieurs fois dans la journée. « *J'ai entendu parler de la Croix-Rouge, parce qu'elle fait des animations ici, dans le quartier.* » L'animatrice de la Croix-Rouge explique à la tante de Samiratou que cette dernière gagnera des compétences en allant à l'école du soir, et en poursuivant une formation professionnelle.

[martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc](mailto:martinet.monacohebdo@groupecaroli.mc)

[@MartinetClem](https://twitter.com/MartinetClem)